



41998

Bibliothèque CPS

# CHRONIQUE D'INFORMATION



Date : Juillet 1992

Classification : Santé (1/92)

N° 144

## ACTIVITES CONDUITES EN 1991 AU TITRE DU PROJET DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

### INTRODUCTION

Lancé en 1983, ce projet a pour objet la prévention, la surveillance épidémiologique et la lutte contre des maladies telles que le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, les accidents cérébro-vasculaires, la goutte, le cancer et les facteurs de risque qui y sont liés tels que le tabagisme, le manque d'exercice physique, les carences nutritionnelles, l'alcoolisme et l'obésité. En 1991, le projet a été élargi de manière à comprendre un plus grand nombre d'actions de formation. De nombreux matériels de référence ont été élaborés et un régime d'octroi de petites subventions pour les projets socio-éducatifs contre les maladies non transmissibles (MNT) a été mis en place.

Par l'entremise du Bureau australien de développement international (AIDAB), le gouvernement australien a fourni une assistance financière qui a permis de couvrir la plupart des activités entreprises et de financer les postes d'épidémiologiste chargé des maladies non transmissibles, de préposé au traitement des données et d'adjoint administratif du projet. Des fonds supplémentaires ont été mobilisés auprès du Fonds canadien, du Secrétariat général du Commonwealth, du programme du Commonwealth en faveur de la jeunesse, du Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS (CIRC) et du Territoire de la Nouvelle-Calédonie. D'autres activités ont été financées par l'Unicef (films vidéos) et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) (fiches sur les aliments du Pacifique).

Les activités conduites dans le cadre de ce projet multi-sectoriel bénéficient de la contribution d'un grand nombre de spécialistes de la CPS. Ainsi, en 1991, le projet a pu bénéficier des services du coordonnateur des services de santé, de l'épidémiologiste, du spécialiste de l'éducation sanitaire, de la nutritionniste, de la chargée de la formation à la nutrition, du coordonnateur du projet sur les tables de composition des aliments du Pacifique, et de la documentaliste des services de santé.

Au nombre des autres départements, services et spécialistes de la CPS ayant collaboré à la conduite de ces projets, il faut compter le Centre régional des médias, le Centre de formation à l'éducation communautaire, le Bureau technique des femmes du Pacifique, le programme Jeunesse, la section Démographie, la section Statistique et la bibliothèque, ainsi que l'économiste et l'agronome.

### ACTIONS DE FORMATION

Deux stages sous-régionaux ont été organisés pour élaborer des plans nationaux d'action en matière de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles. On a cherché à tirer profit du caractère pluridisciplinaire du stage auquel participaient des personnes relevant des services de santé, des associations de femmes et des organisations de jeunes.

Le stage organisé à l'intention des pays polynésiens et de Fidji s'est tenu à Lautoka du 23 au 27 septembre 1991 et a accueilli 40 stagiaires. Vingt-quatre projets ont été élaborés pour lesquels on se proposait de solliciter un financement de la CPS au titre du régime d'octroi de petites subventions. Un stage en langue française a été organisé à Nouméa, du 21 au 25 octobre, et a accueilli 62 participants. Des plans nationaux d'action ont également été élaborés et un échéancier établi pour la conduite des activités de lutte contre les maladies non transmissibles. Un stage local a été organisé à Pohnpei (Etats fédérés de Micronésie) du 27 au 29 novembre 1991 auquel ont participé 5 stagiaires de chacun des Etats. On a élaboré des plans d'action pour la lutte contre les maladies non transmissibles qui devaient être financés par le gouvernement national. Des réunions de planification ont été organisées à Vanuatu pour préparer un stage national qui a ultérieurement été remis à 1992.

### EPIDEMIOLOGIE

Les Iles Salomon ont sollicité l'aide de la CPS pour la mise en place d'un système national de surveillance nutritionnelle portant notamment

sur la surcharge pondérale des adultes, la consommation et la production alimentaire. La nutritionniste et l'épidémiologiste ont effectué des missions de consultation qui auront permis de préparer des rapports et d'élaborer des principes directeurs, d'organiser des actions de formation et de planifier des interventions après consultation des groupes intéressés. Ces rapports sont à la disposition de ceux qui souhaitent en prendre connaissance.

Le registre océanien du cancer vient appuyer les registres nationaux, notamment aux Iles Cook, à Fidji, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Vanuatu. Mme Elise Kamisan, préposée au traitement des données sur les maladies non transmissibles, tient ce registre. Trois des responsables de ces registres, venus de Nouvelle-Zélande et d'Australie (Tasmanie et Sydney), ont effectué une tournée dans les pays insulaires pour y enregistrer et vérifier des cas de cancer. Un soutien a été accordé et maintenu, en collaboration avec le centre de recherche sur le cancer de l'Université de Californie, aux fins de l'élaboration et de l'exploitation de logiciels. Un accord de deux ans a été signé avec le Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS (CIRC) qui a offert un soutien technique aux fins de la formation de statisticiens océaniens à l'utilisation du logiciel Canreg ainsi qu'une contribution visant à financer la collecte de données dans la région.

L'enquête régionale sur les facteurs de risque du cancer liés au mode de vie s'est poursuivie avec différents travaux de terrain effectués en août, en Nouvelle-Calédonie, avec la collaboration du Centre de recherche sur le cancer de l'Université d'Hawaï et du *Southern California Comprehensive Cancer Center*. Des enquêtes analogues avaient déjà été réalisées aux Iles Cook, à Fidji et en Polynésie française.

Une formation aux procédures de déclaration des cas de cancer a été dispensée dans le cadre d'un cours d'épidémiologie appliquée de deux semaines, organisé à Papeete (Polynésie française), du 1er au 11 juillet. Le CIRC a offert son concours technique à cette occasion. Pendant les stages sur les maladies non transmissibles organisés à Nouméa pour les pays francophones en octobre dernier, une réunion a eu lieu pour évoquer les perspectives de la recherche en la matière dans les pays de la région et la possibilité d'une collaboration avec les instituts internationaux de recherche. L'élaboration de directives régionales relatives à la lutte contre l'obésité a été jugée l'un des principaux domaines de recherche médicale et

anthropologique. Des services techniques ont été fournis par les personnes ayant réalisé des enquêtes sur la nutrition à Fidji, l'enquête sur les maladies non transmissibles aux Tonga et l'enquête sur le diabète en Nouvelle-Calédonie.

## EDUCATION ET INFORMATION

Une nutritionniste-conseil, Mme Paula van den Boogaart des Iles Mariannes du Nord, a rédigé une série de fiches techniques et de brochures sur la nutrition. Ces documents doivent être diffusés en 1992 après avoir été évalués par des spécialistes de la région. Un expert-conseil en matière d'éducation sanitaire a préparé un guide de la formation assurée dans chacun des pays de la région en matière de maladies non transmissibles et spécialement axé sur la mobilisation des populations visées. En outre, les programmes scolaires de sensibilisation aux maladies non transmissibles, en vigueur dans les pays insulaires, ont été passés en revue. Il est ressorti de cette évaluation que les pays concernés souhaitent l'élaboration d'outils pédagogiques pour l'éducation sanitaire et notamment la prévention des maladies non transmissibles.

Plusieurs types de documents concernant les maladies non transmissibles ont été élaborés et diffusés aux agents de santé, notamment deux fiches techniques sur l'alimentation; des documents d'information sur la nutrition et les maladies non transmissibles produits dans le cadre du projet USP/CPS sur la nutrition; des lettres circulaires et des lettres d'information; une affiche publiée en tuvaluan, en anglais et en français sur les aliments dans les pays atolls; et quatre films vidéos sur la nutrition préparés par la CPS en collaboration avec l'Unicef. Certains de ces documents déjà publiés ont été traduits en langues vernaculaires de Palau, de Tuvalu et de Tokelau; des rapports techniques ont été imprimés. Plusieurs publications ont été diffusées dans les pays de la région où leur utilité sera évaluée. La bibliothèque de la CPS a effectué dans ses banques de données une série de recherches sur des données médicales et a constitué un index informatique des nombreux documents relatifs à la santé publiés dans les pays insulaires du Pacifique Sud.

Les maladies non transmissibles et les facteurs de risque qui leur sont associés ont été évoqués à l'occasion de nombreuses réunions au cours desquelles la CPS a représenté les intérêts de la région. Des exposés ont été présentés sur l'urbanisation et les problèmes

liés à l'alcoolisme à l'occasion du XVII<sup>ème</sup> Congrès océanien des sciences qui s'est tenu à Hawaï et de la réunion du Secrétariat général du Commonwealth sur l'épidémiologie de l'alcoolisme et de la toxicomanie pour les pays du Pacifique et des Caraïbes, qui a été organisée aux Bahamas.

#### **REGIME D'OCTROI DE PETITES SUBVENTIONS POUR LES PROJETS SOCIO-EDUCATIFS DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES**

Il a été observé que l'occurrence des maladies non transmissibles, telles que les cardiopathies, l'hypertension, le cancer et le diabète, était à la hausse. Les maladies non transmissibles ont atteint des proportions épidémiques et sont les principales causes de décès dans 21 des 22 pays insulaires du Pacifique Sud. Pour juguler le phénomène et enrayer ses méfaits sur la productivité et la situation économique dans la région, nos services de santé publique ont mis en place un régime d'octroi de petites subventions pour les projets socio-éducatifs de lutte contre les maladies non transmissibles.

Ce programme vise à réduire l'occurrence de ces maladies et leurs facteurs de risque dans les pays insulaires du Pacifique Sud, au moyen de l'octroi de petites subventions pour des projets socio-éducatifs enseignant des modes de vie sains, diffusant de l'information sur les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque et favorisant l'éducation sanitaire ainsi que le dépistage et la mise en place de services de santé publique. Ce régime est administré par Mme Odile Rolland, adjointe administrative (maladies non transmissibles), et bénéficie de la collaboration technique de divers spécialistes de la CPS. Lancé à la mi-1991, il a énormément intéressé tant les services gouvernementaux que les organisations non gouvernementales de la région.

A la fin de l'année, nous avons reçu plus d'une vingtaine de demandes de subvention; et nous en attendons d'autres. Cinq subventions ont été accordées (Iles Cook, Niue, Palau, Tokelau, Tuvalu) et d'autres sont inscrites au budget de l'exercice de 1992. Le Fonds canadien a également permis de financer quelques projets socio-éducatifs. Les projets présentés concernaient les activités suivantes :

- Les programmes de lutte contre la surcharge pondérale par l'exercice (Iles Cook, Tokelau, Tuvalu)

- Colloques de sensibilisation aux MNT (maladies non transmissibles) (Tokelau, Tonga, Vanuatu)
- Stages de formation à la nutrition et à la prévention des MNT (Fidji, Polynésie française, Guam, Palau)
- Lutte contre le tabagisme (Fidji, Nouvelle-Calédonie)
- Campagnes médiatiques pour la prévention des MNT (Tonga)
- Traduction en langues vernaculaires de l'information disponible sur les MNT (Vanuatu)
- Formation des agents de santé publique et des spécialistes des agences non gouvernementales à la prévention des MNT et à la lutte contre celles-ci (Kiribati, Niue)
- Dépistage et traitement précoce des personnes atteintes (Fidji)
- Concours technique fourni au titre de la prévention des MNT et de la lutte contre celles-ci (Samoa-Occidental)

On trouvera ci-après des directives sur l'élaboration de propositions destinées aux services gouvernementaux et aux organisations non gouvernementales.

#### **Directives concernant l'élaboration de propositions**

##### *Objectifs*

- Le projet doit viser la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.
- Il doit être axé sur la modification des comportements en vue de réduire les facteurs de risque.
- Les résultats escomptés doivent pouvoir être mesurés et évalués.
- La proposition doit être présentée avec clarté et indiquer des objectifs précis.

##### *Groupes cibles*

- La proposition doit indiquer les groupes cibles, répartis par catégories selon l'âge, le sexe, l'occupation et le lieu de résidence (milieu urbain ou rural).

*Contexte et justification*

- La maladie non transmissible (MNT) affectant le groupe cible doit être décrite à partir d'éléments d'information courante.
- Les activités de lutte préventive des MNT conduites dans le passé doivent être énumérées.
- Les objectifs doivent être indiqués.
- La méthode qui sera appliquée pour intégrer le projet à la planification à long terme de l'organisation doit être exposée.

*Activités prévues*

- Les activités prévues doivent toutes être directement liées aux objectifs du projet.
- L'objet de ces activités (produire du matériel, organiser des ateliers, etc.) doit être clairement défini.
- Les activités doivent être pratiques et réalisables dans les limites du financement et des ressources disponibles.
- L'évaluation du projet doit figurer au nombre des activités à conduire.
- La durée du projet doit être précisée.

*Interaction avec d'autres programmes et groupes*

- Le projet fait-il appel à la participation active d'organisations communautaires (groupes confessionnels, associations de femmes, etc.)? Le cas échéant, quel rôle leur attribue-t-il?
- Les services gouvernementaux appropriés sont-ils appelés à y prendre une part active? Le cas échéant, quel est leur rôle?

*Budget prévu*

- Fournir un état ventilé des dépenses envisagées.
- Préciser la part contributive par le gouvernement, les ONG et les associations communautaires, s'il y a lieu.
- Expliquer pourquoi le matériel nécessaire doit être acheté plutôt que loué.
- Donner un aperçu raisonnable des coûts à prévoir.

Toute proposition présentée au titre du régime d'octroi de petites subventions pour les projets socio-éducatifs de lutte contre les MNT doit être soumise au correspondant officiel de la CPS auprès du gouvernement (dans la plupart des pays, il s'agit du ministère des Affaires étrangères). Copie doit en être envoyée à Monsieur le secrétaire général de la Commission du Pacifique Sud pour évaluation technique et commentaires, à l'adresse indiquée ci-dessous.

**EXAMEN DU PROJET DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES**

Une équipe de spécialistes envoyés par le Bureau australien d'aide au développement international (AIDAB) s'est rendue à Nouméa et à Suva en septembre et novembre 1991 pour y évaluer les activités en cours et la gestion du projet.

Bien que le rapport de cette mission ne soit pas encore prêt, tout porte à croire que l'AIDAB maintiendra son concours aux activités conduites par la CPS dans la région en matière de MNT et de nutrition. ■

Produit par les services de santé publique de la CPS

© Copyright, Commission du Pacifique Sud, 1992.

La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction, même partielle de ce document sous quelque forme que ce soit, à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original : anglais

Commission du Pacifique Sud, B.P. D5, Nouméa Cédex (Nouvelle-Calédonie)  
téléphone (687) 26.20.00; télécopie (687) 26.38.18  
téléc : 3139 NM SOPACOM; adresse télégraphique : SOUTHACOM NOUMEA